

RECONSTRUIRE LE BARRAGE DES PLATS...

...OU RETROUVER UNE SEMÈNE VIVANTE ?



“ On dirait presque que le but des politiques publiques est de liquider les ressources en eau de la Terre comme le ferait un commerce sur le point de fermer ”

Sandra Postel | Préserver les écosystèmes d'eau douce - WWF

Un barrage d'une autre époque

Le barrage des Plats a été édifié sur la Semène en 1958, en pleine période des **Trente Glorieuses**, à une époque où il fallait reconstruire la France et où les questions écologiques ne se posaient pas encore. Situé sur la commune de **St-Genest-Malifaux**, sur le haut bassin de la Loire, c'est un grand barrage en voûte mince, haut de 18 mètres qui a noyé, **sous 1,5 millions de m³ d'eau** et pendant 47 ans, 3 km de la rivière. Il était à l'époque destiné à garantir l'alimentation en eau potable pour la croissance de la ville de Firminy, dont on pensait qu'elle atteindrait 100 000 habitants en 2000! Le barrage des Plats est l'un des **20 grands barrages** du département de la Loire, le **département français qui compte le plus de grands barrages**.

En 2005, la vidange calamiteuse d'un ouvrage vétuste

En septembre 2005, après près d'un an de travaux préparatoires et l'appui de deux cabinets spécialisés, la vidange du barrage débute. L'assec devait durer trois mois pour de petites réparations d'entretien et la retenue devait ensuite se re-remplir à partir de janvier-février 2006. Une importante pollution se produit le 19 octobre 2005. La Semène est devenue le **“bassin de décantation” des boues emprisonnées** dans la retenue. La ville de Firminy a été reconnue totalement responsable par le tribunal de Saint-Etienne et condamnée le 7 janvier 2010. Les inspections menées par le service des grands barrages conduisent à ce que la DDAF de la Loire informe tous les acteurs que ce barrage présente de **grands risques de rupture**. Les riverains en aval sont alors informés par courrier. Le 27 janvier 2006, le Préfet de la Loire annonce que le mur ne peut pas résister à la pression de l'eau et indique que le mur sera percé, ce qui est **réalisé le 4 mars 2006**. Depuis la Semène serpente dans la retenue et passe sous le mur. Le barrage est transparent. Aujourd'hui, **le barrage des Plats est vide**, et la nature reprend possession de l'espace naturel libéré.



Un gaspillage de 7 millions d'euros d'argent public pour reconstruire le barrage des Plats ?

Depuis 2005, les élus successifs de Firminy demandent la reconstruction de cet ouvrage pour, assurent-ils, garantir un approvisionnement en eau potable de la ville. Reconstruire l'ouvrage coûterait environ 7 millions d'euros, ponctionnés sur les finances publiques dans une période qui oblige à sérieusement surveiller les dépenses. Ce coût est d'autant plus inacceptable qu'il bloquerait tous les efforts d'investissement indispensables, créateurs d'emplois durables, pour restaurer les services écologiques des rivières de la « Loire amont » et pour lancer le programme d'économies d'eau que nous imposent l'augmentation de la vulnérabilité de nos territoires, du fait des changements climatiques. Il semble en fait que la reconstruction ait surtout pour objectif de permettre à la ville une recette annuelle de 100.000 euros liée à la vente de l'eau.

Des solutions alternatives pour garantir l'alimentation en eau potable

Aujourd'hui, la ville de Firminy compte 20.000 habitants, soit le cinquième de ce qui avait été anticipé et les solutions alternatives pour garantir les besoins fondamentaux en eau potable de la ville de Firminy ne manquent pas. Il est indispensable, pour commencer, de **lancer des programmes d'économies sur les usages domestiques et industriels** de la ressource, pour diminuer l'**empreinte eau** de l'agglomération. Il y a ensuite **les réserves des trois barrages** de l'**Ondenon**, l'**Echagre** et du **Cotatay**. Il est également possible de capter une partie de l'eau sur la **conduite du Lignon**, qui alimente la ville de Saint Etienne depuis le **barrage de la Chapelette**. Il est enfin possible de s'approvisionner à partir du captage mis en place sur la Loire par la ville de Monistrol sur Loire. Pour les communes de la Haute-Loire il est urgent de mettre en place une interconnection entre le **Syndicat des Eaux de la Semène** et le **SYMPAE** (SYndicat Mixte de la Production et d'Adduction d'Eau) permettant la mutualisation de la ressource principale, le Lignon, et d'une ressource de secours, le captage prévu dans la Loire à Confolent.

Restaurer la Semène : un enjeu écologique majeur pour les départements de la Loire et de la Haute-Loire

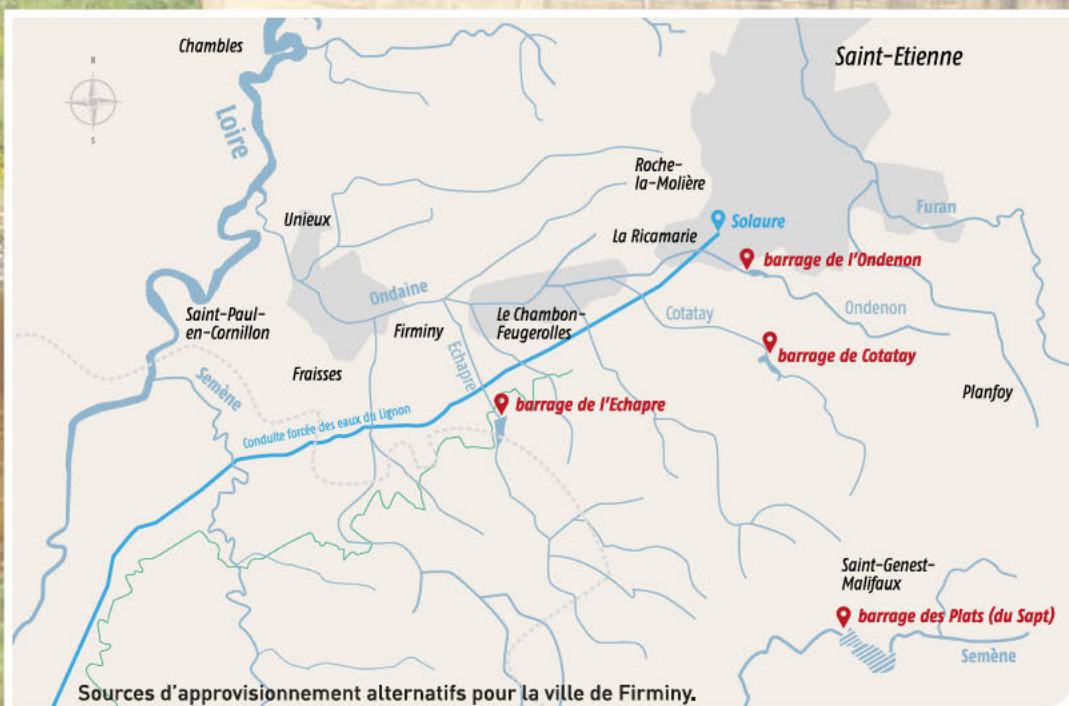
La **Directive Cadre sur l'Eau** de l'**Union Européenne** nous impose de restaurer les milieux aquatiques d'eau courante, sérieusement abîmés suite à 150 ans d'aménagements massifs. En effet, près de **80% des masses d'eau** de notre pays sont dans un état écologique altéré («**médiocre ou fortement dégradé**»). Cette restauration est nécessaire : nous savons aujourd'hui que les écosystèmes en bon état naturel rendent des **services écologiques** précieux aux communautés humaines : **épuration de l'eau**, **production de nourriture**, **stockage des crues** dans les plaines alluviales, **réservoirs de biodiversité**, **espaces de délasserment** pour des sociétés de plus en plus urbaine.

Comme le demande le Grenelle de l'Environnement, mettre tout le monde autour de la table

En lançant le Grenelle de l'Environnement en juillet 2007, le Président de la République a lancé un processus inédit et prometteur dans notre pays, reconnaissant la nécessité de construire enfin un dialogue entre les acteurs pour trouver des **solutions partagées** à la crise écologique qui gagne chaque jour du terrain. Depuis 2005, les ONG du **Collectif Loire Amont Vivante** ont écrit aux divers élus de Firminy, aux diverses autorités pour leur demander d'étudier les alternatives et de prendre en compte les obligations de restauration. Leurs propositions n'ont jamais été prises au sérieux. Il est temps de changer !



L'empreinte eau, développée par diverses institutions dont l'Unesco et le WWF, permet de mesurer le volume d'eau nécessaire pour produire les biens et services pour un individu, une entreprise, une collectivité, un pays. www.waterfootprint.org



« Nous avons besoin de la nature, et en particulier de ses bastions sauvages. Elle est le monde étranger d'où émergea notre espèce, et le foyer où nous pouvons nous réfugier en toute sécurité. Elle offre des choix que notre esprit a été conçu pour apprécier »

E. O. Wilson | L'avenir de la vie

La Semène : une rivière d'une richesse écologique remarquable

La Semène, suite au percement du barrage des Plats, est naturellement en train de redevenir une rivière vivante. Affluent de la Loire, **dernier fleuve sauvage d'Europe** sur lequel l'État met en œuvre un programme pilote de gestion durable, le «**Plan Loire Grandeur Nature**», elle est classée en rivière de **première catégorie** sur le plan piscicole, et masse d'eau en bon état au titre de la DCE. La partie amont a été retenue comme «**réservoir biologique**» par le SDAGE 2010-2015. Elle héberge sur tout son linéaire, la loutre, l'écrevisse à pieds blancs dans certains affluents, et la rarissime **moule perlière**. La densité de **truites farios**, de souche locale, est passée de 3300 truites à l'hectare en 2005 à Vial (12 km en aval du barrage) à **plus de 6000 en 2010**. Les mesures concernant les macros invertébrés montrent une excellente qualité biologique de cette rivière.

La Semène, restaurée et protégée, devrait pouvoir intégrer le **Réseau de Rivières Sauvages** lancé en 2009 par le WWF et la FNPF (Fédération Nationale de Pêche en France) dans le but de sélectionner, sur le territoire national, les rivières au patrimoine écologique remarquable méritant d'être léguées en l'état aux générations futures.

Avec le Collectif Loire Amont Vivante, chercher et mettre en œuvre les alternatives

Le Collectif Loire Amont Vivante (CLAV), créé en 1999, regroupe une trentaine d'associations du département de la Loire. Pêcheurs, naturalistes, consommateurs se sont unis pour promouvoir la **gestion durable** de la ressource en eau et la restauration des habitats aquatiques. Le CLAV s'engage pour la protection des espaces alluviaux de la Loire, conduit des actions de sensibilisation sur la qualité de l'eau (phosphates, nitrates). Avec la **Frapna**, il a lancé le débat pour la **vidange de Grangent**, le barrage le plus pollué de France. Il s'oppose à la reconstruction du barrage des Plats et demande à l'Etat, aux collectivités de lancer des études alternatives pour mettre en œuvre des approches innovantes en matière de garanties d'approvisionnement en eau potable.

Un potentiel économique élevé lié à la restauration

Protéger des rivières en « **très bon état écologique** », c'est prendre une « **assurance vie** » sur l'avenir en maintenant leur richesse biologique, dont on sait aujourd'hui qu'elle permet une adaptabilité plus grande aux divers aléas climatiques à venir. Ces témoins que sont les rivières sauvages, réparties sur l'ensemble du territoire, pouvant servir de référence pour les futures restaurations exigées par l'Europe. Le département de la Loire, plus fortement aménagé que beaucoup d'autres, peut montrer, dans le cadre du SAGE* en Rhône-Alpes, cet intérêt de conservation et de restauration au service d'une économie durable.

* Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, issu du SDAGE Loire Bretagne, adopté en 1996 et révisé en 2009



Collectif Loire Amont Vivante

Maison de la Nature
4, rue de la Richelandière
42100 Saint-Etienne
04 77 41 46 90
www.loireamontvivante.fr

Comité de rédaction

M. Arnould, A. Lardon, S. Menigot,
J.L. Cometti, J. Dumas, A. Bonard
Conception & réalisation
Roland Niccoli / Openscop
www.openscop.fr

Crédits photos

Wikimedia commons
Antoine Lardon
Yves Montillet
Gilbert Cochet
WWF France

Partenaires et financeurs

